

INSEE PICARDIE

Analyses

n°55 - 2011

internet exclusivement
www.insee.fr/picardie

41 000 Picards vivent en communauté

Plus de 41 000 Picards vivent en communauté en 2007. Pour la plupart (69 %) il s'agit des personnes qui vivent en long séjour en hôpital, clinique ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Pour ce dernier type d'établissement, la Picardie est une des premières régions d'accueil de population âgée francilienne.

Les cités universitaires et les internats scolaires concentrent dans les grandes villes 19 % des Picards vivant en communauté, viennent ensuite les militaires et la population carcérale (5 % chacun). Les religieux, peu nombreux, se caractérisent notamment par un niveau d'éducation particulièrement élevé, par rapport aux autres Picards de même génération.

Enfin, les foyers sociaux accueillent les sans-abri, parmi lesquels on rencontre quelques femmes âgées de plus de 60 ans.

Julien FRAICHARD, Insee Picardie

Gaëtan VARLET, Ensay

Le recensement est une enquête qui permet de dénombrer et de qualifier l'ensemble de la population. Pour sa réalisation, l'Insee est amené à séparer l'ensemble de la population en trois catégories : la population vivant dans un logement dit "ordinaire" (la plupart des habitants entrant dans cette catégorie), la population vivant en communauté, et la population vivant dans des habitations mobiles, les marinières, et les sans-abri.

Comme en France, 97,6 % des Picards habitent dans des logements ordinaires, 2,2 % résident dans des communautés. Enfin, 0,2 %, soit un peu plus de 4 000 personnes vivent dans des habitations mobiles, des bateaux, ou sont sans abri.

Une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. Ils sont souvent liés à une situation particulière (maladie, étude, emprisonnement) excluant l'habitation dans un logement ordinaire. Les types de

Populations picarde et française en 2007 par catégorie

Catégories de population	Picardie		France	
	Nombre	%	Nombre	%
Ménages	1 855 114	97,6	60 324 856	97,6
Communautés	41 065	2,2	1 341 159	2,2
Habitations mobiles, marinières, sans abri	4 166	0,2	128 992	0,2
Total	1 900 345	100,0	61 795 007	100,0

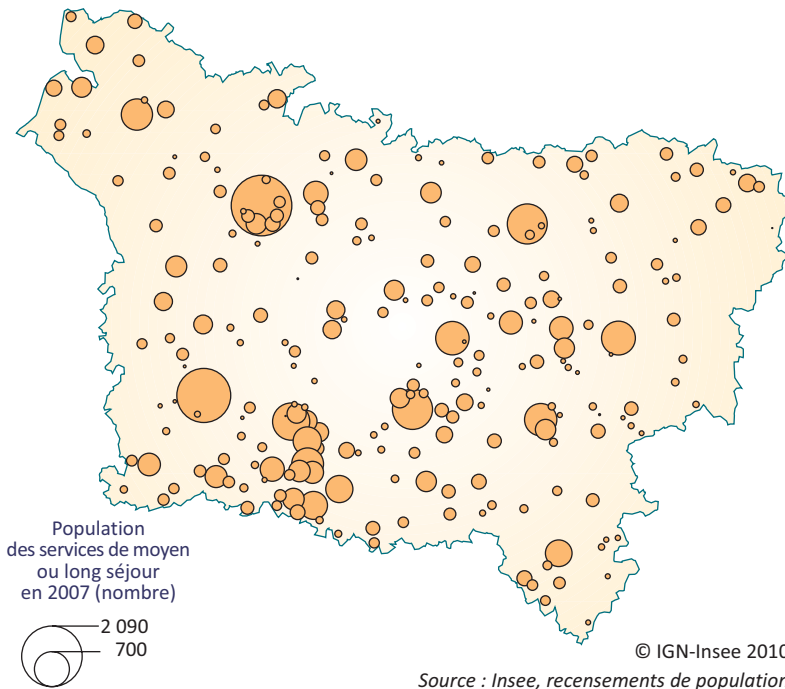
Source : Insee, recensements de population

Population des communautés en Picardie et en France en 2007

Communauté	Picardie		France	
	Nombre	%	Nombre	%
Service de moyen ou long séjour (dont EHPAD)	28 369	69,1	902 349	67,3
Foyer étudiant	7 793	19,0	272 670	20,3
Caserne	2 143	5,2	59 771	4,5
Centre de détention	2 033	5,0	56 348	4,2
Communauté religieuse	536	1,3	40 300	3,0
Établissement social de court séjour	192	0,5	8 224	0,6
Autre	-	-	1 497	0,1
Total	41 065	100,0	1 341 159	100,0

Source : Insee, recensements de population

Population des services de moyen ou long séjour en Picardie en 2007



© IGN-Insee 2010

Source : Insee, recensements de population

communautés les plus peuplées sont les services de santé de moyen et de long séjour (parmi lesquelles on trouve les maisons de retraite et les EHPAD), les foyers étudiants, puis les casernes, les prisons, les communautés religieuses et les foyers d'hébergement pour sans-abri.

► 28 000 personnes résident dans des services de santé de long séjour

Répartis dans les villes moyennes et grandes de Picardie qui couvrent le territoire de la région, les hôpitaux, les cliniques, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)* hébergent de façon permanente 28 000 personnes en Picardie. Si l'on recense quelquefois des personnes jeunes en service de moyen ou long séjour, les personnes vivant dans ce type de communauté sont plus âgées que la moyenne de la population. Cela s'explique par les problèmes de santé et la dépendance dont la fréquence évolue corrélativement à l'âge.

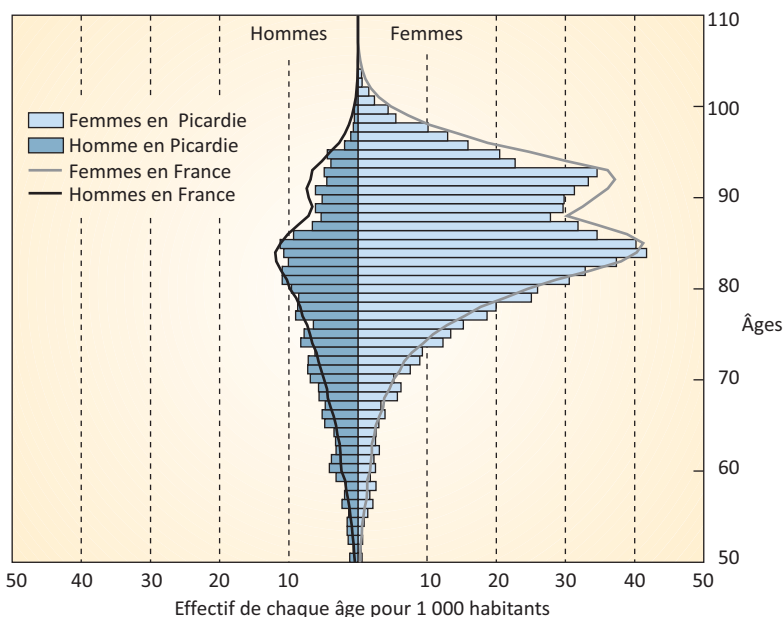
La Picardie est une région d'accueil pour les jeunes couples franciliens avec enfants ; futurs accédant à la propriété, ils sont attirés par un marché de l'immobilier plus accessible. Elle l'est aussi pour les personnes âgées franciliennes ; en effet, la Picardie est une des premières régions d'accueil (avec la région Centre), ainsi, 1 400 résidents en EHPAD picards habitaient 5 ans auparavant dans la région capitale. Ces ex-franciliens représentent 10 % des résidents des structures picardes d'hébergement pour personnes âgées.

► 13 600 personnes résident en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les services de moyen et long séjour comprennent les Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Ces lieux d'hébergement ont une mission spécifique liée à la notion de dépendance. Ainsi, contrairement à la situation antérieure où les maisons de retraites accueillait les personnes âgées indépendamment de leur santé, les EHPAD n'accueillent pour ainsi dire que des personnes âgées dépendantes, c'est-à-dire incapables d'accomplir seules les tâches quotidiennes telles que se nourrir, se laver, ou se déplacer. Inversement, les personnes âgées bien portantes habitent parfois dans des résidences privées pour personnes âgées où elles disposent d'un accès distinct libre (sans contraintes d'horaires) et d'un logement permettant la confection de repas autonomes. Ces dernières sont comptabilisées parmi les ménages ordinaires.

Les femmes ont une espérance de vie très supérieure aux hommes, mais une espérance de vie en bonne santé juste légèrement supérieure à ces derniers. Ainsi, les femmes vivent plus longtemps que les hommes en situation de dépendance. Les femmes ont par exemple, un taux de prévalence de la maladie d'Alzheimer trois fois supérieur à celui des hommes. Ceci explique qu'elles représentent 75 % de la population des EHPAD. Par

Pyramides des âges en EHPAD en Picardie en 2006



Source : Insee, recensements de population

*La plupart des maisons de retraite sont désormais des EHPAD.

IPA n°55 janvier 2011

ailleurs, vu l'espérance de vie plus longue des femmes, les résidentes ont en moyenne 84 ans, contre 76 ans pour les résidents.

► Les cités universitaires et les internats scolaires hébergent 7 800 élèves

À compter de leur majorité les lycéens et étudiants vivant en internat sont recensés dans leur communauté de résidence. Ainsi, ces structures (internats pour les lycéens, cités universitaires pour les étudiants) hébergent des jeunes de 21 ans en moyenne, en majorité célibataires et naturellement plus diplômés que la moyenne de la population. D'autres lieux d'hébergement à vocation à la fois éducative et médicale (institut médico-éducatif, IME ou institut médico-pédagogique, IMP) accueillent des publics spécifiques. Ces hébergements se concentrent essentiellement dans ou en périphérie des grandes villes de la région (notamment Amiens, Salouël, Beauvais, Compiègne et Saint-Quentin).

► Les casernes de la région sont la résidence principale de 2 100 militaires

Autre catégorie de communauté, les casernes picardes hébergent plus de 2 100 militaires. Le profil de ces habitants est encore très spécifique, composé à 86 % d'hommes et à plus de 50 % de jeunes de 20 à 25 ans. Seule une part relativement faible de militaires, le plus souvent ceux qui n'ont pas encore fondé de famille sont recensés dans les casernes, les autres vivent plutôt en logement ordinaire. Ainsi, il y a plus de 9 000 gendarmes en Picardie mais seule une faible part réside de façon permanente en caserne.

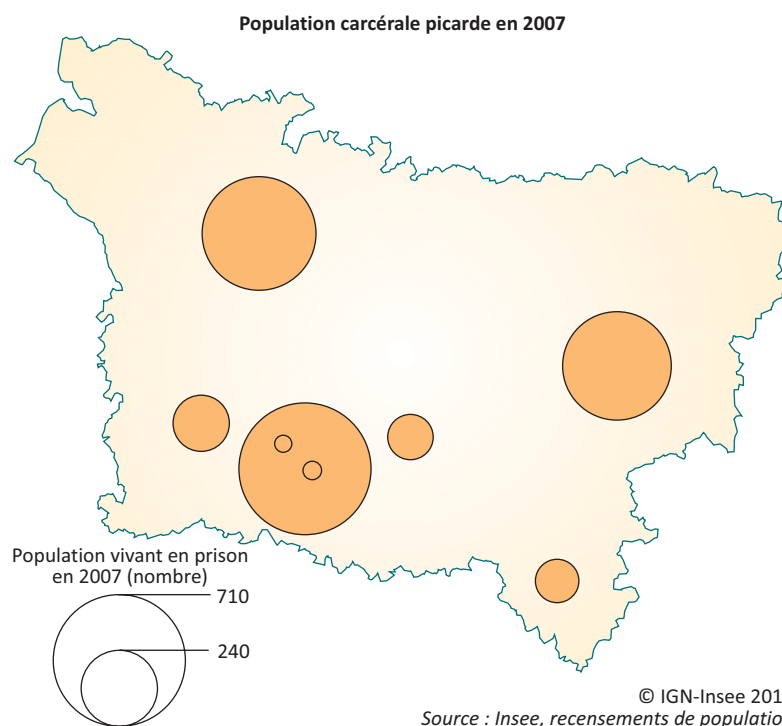
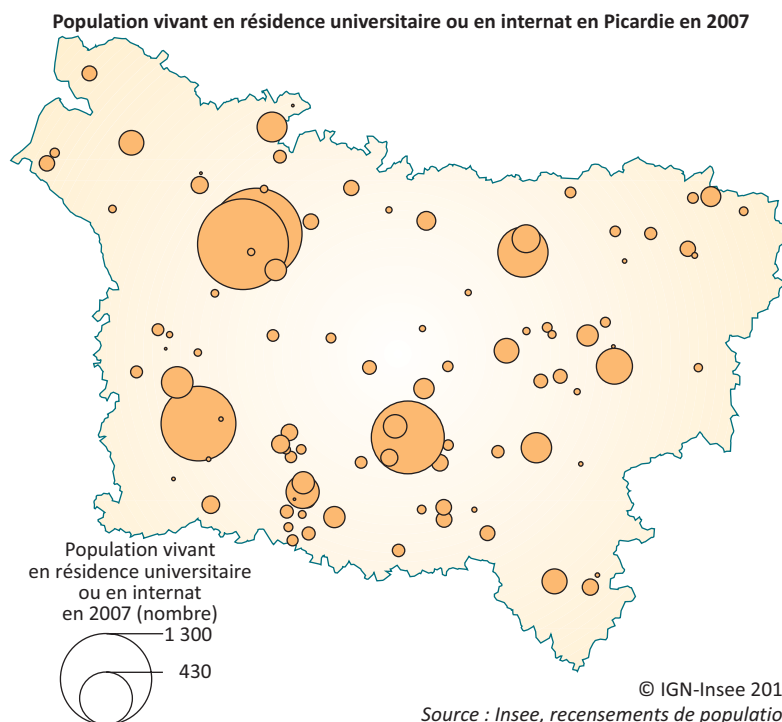
► 2 033 prisonniers

Les prisons constituent également une catégorie de communauté au sens du recensement. La population carcérale picarde compte 1 931 hommes et 102 femmes. Ces prisonniers, à 95 % des hommes, ont en moyenne 35 ans. S'ils sont peu nombreux à avoir moins de 18 ans, les classes d'âge entre 18 et 25 ans sont très représentées.

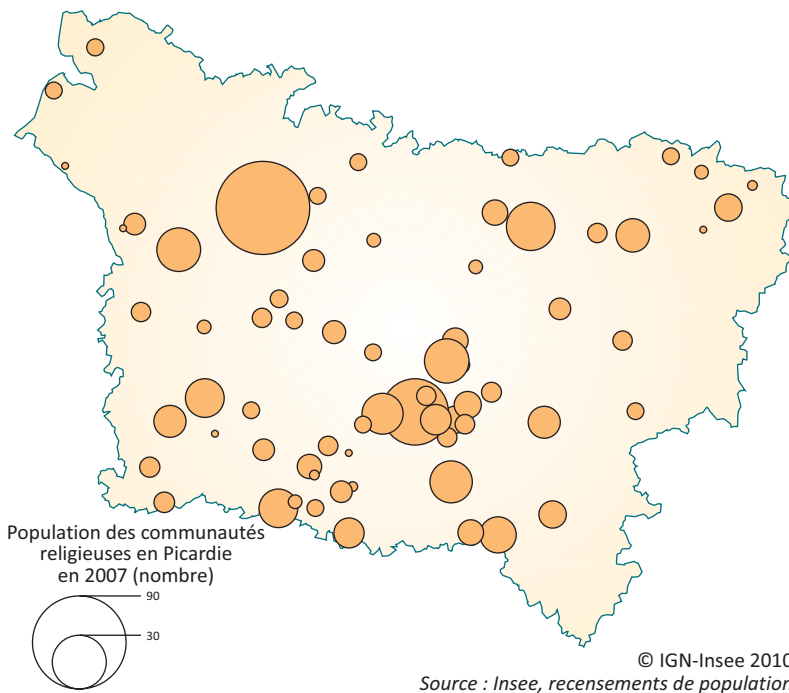
Les établissements pénitentiaires sont répartis dans huit communes de Picardie et sont représentés dans chacun des trois départements de la région. Les plus grandes prisons se trouvent à Amiens, Laon et Liancourt. Des centres pénitentiaires plus petits se situent à Beauvais, Compiègne, Château-Thierry, Agnetz.

► 430 religieuses et 106 religieux âgés et diplômés

Les communautés religieuses sont peu représentées dans la région : 106 hommes et 430 femmes résident dans des couvents ou des monastères, proportion moitié moindre par rapport au reste de la France. Cette population est beaucoup plus âgée que la moyenne, avec une moyenne d'âge de 51 ans pour les hommes et de 62 ans pour les femmes. Par ailleurs, ces résidents se caractérisent par un niveau d'éducation particulièrement élevé, notamment par rapport aux



Population vivant en communauté religieuse en Picardie en 2007



autres Picards de même génération, ainsi qu'une proportion plus importante d'étrangers (2,5 fois plus que dans la population picarde). Les principales villes abritant des communautés religieuses sont Amiens et Compiègne.

► 192 Picards hébergés temporairement en foyers sociaux

Enfin, 192 personnes (161 hommes et 31 femmes) ont été recensées dans des établissements sociaux de court séjour, qui hébergent de façon temporaire les personnes sans domicile. Parmi ces 192 personnes 22,3% sont des actifs ayant un emploi dont les deux-tiers travaillent à temps complet. Ces picards logés temporairement en foyers sociaux sont surtout des hommes de 15 à 55 ans, même si des femmes de plus de 60 ans, souvent veuves, sont un certain nombre à recourir à ce type d'établissement. ■

Le recensement des communautés

Une communauté est un ensemble de locaux d'habitations relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie en commun (cf. décret n° 2003-485 du 5 juin 2003, article 1^{er}). Elles sont en 2007 environ 36 000 en France et abritent plus de 1 340 000 personnes. Sept catégories de communautés sont distinguées :

1. Les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite, les foyers et résidences sociales ou assimilés ;
2. Les communautés religieuses ;
3. Les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés ;
4. Les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement ;
5. Les établissements pénitentiaires ;
6. Les établissements sociaux de court séjour ;
7. Les autres communautés.

Le recensement des communautés a lieu dorénavant (depuis 2010) aux mêmes dates que le recensement des ménages.

Le recensement des communautés, de l'entière responsabilité de l'Insee, est confié à environ 400 enquêteurs du réseau national. Chaque année, il concerne toutes les communautés des communes de moins de 10 000 habitants du groupe de rotation de l'année et les communautés d'un cinquième des communes de 10 000 habitants ou plus. Pour ce faire, les enquêteurs ont à leur disposition des feuilles de communautés et des bulletins individuels spécifiques aux communautés. Comme pour le recensement des ménages, la méthode du dépôt-retrait est préconisée.

Les bulletins, après traitement par chaque direction régionale de l'Insee, sont envoyés en lecture optique. Les résultats entrent en compte dans le calcul de la population légale : au titre de la population municipale et au titre de la population comptée à part pour les personnes ayant un autre logement personnel. La prise en compte pour la population légale des personnes résidant dans les communautés dépend également de leur âge (moins de 18 ans, de 18 à 25 ans ou plus de 25 ans).